



CONSEIL MUNICIPAL D'ONANS

Jeudi 24 Avril 2025- 19h

Présents : Claude Hueber, Laurent Folle, Céline Naviet, Claude Billot, Aurélien Dinet, André Streit, Jean-Pierre Giovanini.

Absents : Gilles Pelay, pouvoir donné à Laurent Folle, Corinne Smith, pouvoir donné à Jp Giovanini.

Votants : 9, Secrétaire de séance Jean-Pierre Giovanini.

Le compte-rendu du conseil précédent est adopté à l'unanimité.

1) Lotissement parcelles à vendre.

Il reste 4 parcelles loties à vendre, pas de vente depuis 2023.

L'agence immobilière Suisselmmo propose de prendre en charge dans son réseau la vente des 4 parcelles. Monsieur le maire informe le conseil que des contacts sont en cours pour la vente de 2 parcelles en direct. Le conseil autorise le maire à poursuivre les discussions concernant ces 2 lots. Si cela n'abouti pas, le conseil demande au Maire de reprendre contact avec Suisselmmo pour la recherche d'acquéreurs (après négociation d'une convention).

2) Chaudière ancienne école.

Lors du Conseil de janvier 2025 le Conseil Municipal a décidé le remplacement de la chaudière de l'ancienne école.

Un devis de 17182,05€ HT a été établi par l'entreprise MFchauffage. Malgré des relances Monsieur le Maire n'a pas pu obtenir d'autres propositions de la part des entreprises locales.

L'offre de MF chauffage pour une chaudière gaz comporte bien la séparation en 3 circuits et semble conforme aux prix constatés actuellement. Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature du devis par monsieur le Maire.

3) Convention avec l'association du Café-Epicerie

Comme décidé en janvier, Gilles Pelay et André Streit ont préparé un projet de convention pour préciser les relations entre la commune et l'association. Des points importants restent en discussion et la réunion d'une commission dédiée est décidée pour finaliser le projet avant sa présentation en séance du conseil.

Divers : Laurent Folle propose à l'occasion de la Fête des Mères de remettre une plante aux Mères de 5 enfants. Proposition acceptée par le conseil. JP Giovanini s'occupe de la liste des bénéficiaires et de la commande.

Fin du Conseil à 20h